

Transcription du document sonore. Niveau B1

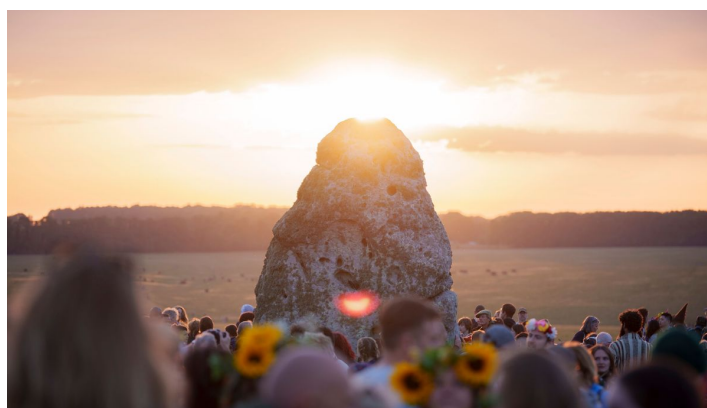
Est-ce que les Gaulois fêtaient la nouvelle année ?

Dimanche 28 décembre 2025

<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/les-p-tits-bateaux/les-p-tits-bateaux-du-dimanche-28-decembre-2025-6708248>

Durée : 02:55

L'archéologue Laurent Olivier, spécialiste des Gaulois, répond à la question de Mathilde, 10 ans, qui s'interroge sur les célébrations gauloises du Nouvel An.



Fête du solstice à Stonehenge ©Getty - Richard Baker

Transcription

INTERVENANT 1 :

Et hop, nouveau réveillon en perspective.

ENFANT :

Bonjour, je m'appelle Mathilde, j'ai 10 ans et je voudrais savoir si les Gaulois fêtaient la nouvelle année.

Merci.

INTERVENANT 1 :

Alors ça Mathilde, cette question, je l'adore, est-ce que les Gaulois fêtaient le Nouvel An ? Réveillon, bonne année, tout ça, je ne suis pas sûre, mais je me tourne vers vous, Laurent Olivier, puisque vous êtes archéologue spécialiste des Gaulois, qu'en dites-vous ?

INTERVENANT 2 :

Alors Mathilde, non, on ne fêtait pas la nouvelle année parce qu'on ne compte pas l'année de la même manière que nous.

Les Gaulois, ils comptent avec la lune, c'est-à-dire que la journée, elle commence pendant la nuit, elle commence au moment où la lune se lève.

Et l'année, elle est divisée en deux grosses moitiés, il y a ce qu'on appelle la moitié sèche et chaude, c'est le printemps et c'est l'été, et puis il y a une deuxième moitié qui est la moitié froide et humide, c'est plutôt l'hiver et l'automne.

Et le passage de l'un à l'autre, ben c'est aux alentours de la fin du mois d'octobre, et c'est le moment où les deux mondes communiquent l'un avec l'autre, et en fait ça a survécu dans la fête d'Halloween, cette chose-là, c'est le moment où le monde des vivants et le monde des morts communiquent. C'est pour ça que dans Halloween, les vivants se déguisent en morts vivants. Les vivants se déguisent en mort et les morts peuvent apparaître sous la forme de fantôme. Les deux mondes communiquent à ce petit moment-là.

INTERVENANT 1 :

Mais donc les Gaulois faisaient des petites fêtes comme ça quand même à l'époque ?

INTERVENANT 2 :

Ben les Gaulois fêtaient ce moment-là, ça s'appelle la fête de Beltaine.

INTERVENANT 1 :

Beltaine, et ça se passait comment, est-ce qu'on a des traces, des outils, de la musique, ou pas du tout ?

INTERVENANT 2 :

Non, non, non, on n'a aucune trace de ça.

INTERVENANT 1 :

Et je prolonge la question de Mathilde, tant qu'on est dans les fêtes, est-ce que les Gaulois fêtaient les anniversaires, par exemple ?

INTERVENANT 2 :

Aucune idée.

INTERVENANT 1 :

Ah, ça on ne peut pas savoir ?

INTERVENANT 2 :

Non, probablement, mais on ne sait pas.

INTERVENANT 1 :

Est-ce qu'il y avait des fêtes très importantes au-delà de Beltaine dont vous nous parlez ?

INTERVENANT 2 :

Ben, il y a toutes les fêtes qui marquent l'année, parce que pour nous c'est plus qu'une fête, mais pour eux c'est très important parce que *c'est* des moments où le monde change, *c'est* des moments où par exemple certaines étoiles apparaissent dans le ciel.

Et on sait que quand telle étoile apparaît dans le ciel, quand l'étoile de la Pléiade apparaît dans le ciel, par exemple, ben certains animaux peuvent avoir des petits, par exemple.

La lune aussi a une influence sur la Terre et sur la vie des gens.

Donc ils étaient très sensibles à ça, c'est ça qu'ils observaient, en fait, ce qu'on appelle les solstices, par exemple, le moment où la Terre est le plus loin du soleil ou le plus près du soleil. Et donc le moment où les jours vont commencer à raccourcir ou le moment où les jours vont commencer à allonger au contraire. Ils étaient très sensibles à ces choses-là.

INTERVENANT 2 :

Donc est-ce qu'on peut dire que les Gaulois étaient des fêtards ?

INTERVENANT 1 :

Oh, c'est la réputation qu'ils avaient en fait, pas plus que tout le monde, je ne pense pas.

INTERVENANT 2 :

Oui, parce que les Romains devaient y aller aussi, hein, je pense.

INTERVENANT 1 :

Salut matelots !

Mentions légales : "Tous droits de reproduction et de représentation réservés. © 2009 Radio France. Toutes les informations reproduites dans ce site (sons, photos, logos Radio France) sont protégées par des droits de propriété intellectuelle détenus par Radio France. Par conséquent, aucune de ces informations ne peut être reproduite, modifiée, rediffusée, traduite, exploitée commercialement ou réutilisée de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de Radio France."